



Madame, Monsieur,

Permettez moi de vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs voeux pour 2015

Que cette nouvelle année soit une année de joie et de bonheur

Qu'elle vous maintienne en bonne santé

Que votre travail vous apporte satisfactions et prospérité

Que vos engagements soient féconds et riches en connaissance.

L'année 2014 a été une année de renouvellement des conseils municipaux.

Nous sommes donc une nouvelle équipe au service de la commune.

Je regrette cependant qu'il y ait déjà une personne en moins, il reste cinq ans...

J'avais l'habitude d'établir un bulletin municipal mais le reproche m'a été fait que ce n'était pas un document établi par l'ensemble de l'équipe.

J'y ai passé beaucoup de temps et d'énergie, je peux effectivement passer la main et laisser la nouvelle équipe s'en charger.

Laissons lui un peu de temps.

Dans l'attente, je souhaite vous faire part brièvement de nos travaux en cours.

La première pierre de l'extension de la mairie ne devrait pas tarder à être posée après toutes les études qui ont été réalisées.

A l'heure où on parle de simplifications administratives, qu'en est il exactement sur le terrain ?

Pour une extension de 35 m², on nous oblige à une multitudes d'études, de recherches...étude de faisabilité par l'architecte, étude de sols, mission de contrôle technique, de sécurité et protection de la santé, recherche de plomb et amiante, étude de filière pour l'assainissement...etc, etc.

Au bas mot et avant de commencer les travaux, on aura déboursé plus de 30 000€ sur un projet de 120 000€

Il faut espérer que la commune percevra bien toutes les aides prévues, soit un financement à plus de 50%.

Nous sommes bien obligés de passer par tous ces frais supplémentaires prévus par la réglementation.

Mais, l'Etat souhaite aussi que les collectivités réalisent des économies d'échelle pour ne pas creuser le déficit public.

Alors, n'y a t il pas deux discours ?

Où se situe la logique dans tout cela ?

Pas facile pour nos petites communes de vivre aisément d'autant que l'Etat a prévu aussi réduire les dotations d'une manière drastique.

Oh ! Qu'à cela ne tienne !

Là aussi, que des solutions ! Mutualisation des moyens, transfert de compétences, création de communes nouvelles, extension de périmètre des intercoms.

Mais, qui acceptera d'aller entretenir les églises disséminées dans nos villages, les routes, les bâtiments communaux loin de tout ?

Que deviendra la solidarité, la convivialité, le bénévolat dans nos villages sans association ?

A ce propos, le Comité des Fêtes lance régulièrement un appel aux bénévoles. L'équipe se réduit comme peau de chagrin. Aujourd'hui, elle tourne à huit personnes avec une moyenne d'âge de 63 ans.

Alors, la décision a été prise, le vide-greniers n'aura pas lieu en 2015.

Certains membres ont d'autres projets, respectons leur choix. Ils ont déjà beaucoup donné.

Toutefois, je souhaite très vivement que cette association ne soit pas menacée et qu'elle puisse continuer de développer et d'animer la vie locale.

En cette période où l'individualisme tend à l'emporter sur la solidarité, il importe de garder un lien fort et le sens de l'effort collectif.

Je vous renouvelle à toutes et à tous mes meilleurs voeux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Qu'elle soit faite de joies, de réussites, de chaleur humaine pour tous vos proches et aussi pour notre commune.

NB : le repas des aînés aura lieu le dimanche 22 février 2015.

Le Maire,

Lydie CHAUFFRAY.